REGARDS CROISÉS SUR LA VILLE

REMERCIEMENTS

***M. Mézière**, Président de l'ACEP Association Caudacienne d'étude des Patrimoines*
***Mmes Baudequin** et **M. Thomas**, membres de l'ACEP*

SOURCES

*Essai historique « La Queue-en-Brie » **André Gidali***
*Nouvelle chronique Caudacienne de **Jean Roblin***
*Cartes postales anciennes, collection particulière **Rolande Baudequin***

Exposition réalisée par l'ACEP et la municipalité en 2019

LA RUE JEAN JAURÈS

Le tracé de cette rue n'a pas beaucoup varié au cours des âges. On s'est contenté de redresser sa sinuosité qui pouvait présenter quelques inconvénients.

D'après une délibération du 11 mai 1847 : « *prise avec l'assentiment des plus imposés, la commune a émis l'avis d'acquérir, pour une somme de 1164,85 francs, un terrain entre le pont et la rivière du Morbras et la rue Fourrée (actuelle rue de la Libération) nécessaire pour le redressement de la grande rue du village qui est tortueuse et dangereuse ».*

GRANDE RUE DU PÉAGE

L'Atlas Général du Marquisat de Grosbois 1734-1778 indiquait une première appellation : **Grande Rue du Péage** qui englobait alors non seulement l'actuelle rue Jean Jaurès, mais encore la rue Renard et la rue du Général Leclerc, jusqu'à la sortie du village.

RUE DE LA GENDARMERIE OU GRANDE RUE DE LA GENDARMERIE

Au début du XXème siècle, ce sera la **Rue de la Gendarmerie**, et même la **Grande Rue de la Gendarmerie**.

La Queue-en-Brie (S. et O.) — Grande Rue de la Gendarmerie

En vente chez M. Pelletier

Exposition réalisée par l'ACEP et la municipalité en 2019

LA GRANDE RUE

On ne gardera ensuite que le nom **“Grande Rue”** jusqu’en 1945. Cette plaque était visible encore jusqu'en 1996.

LA RUE JEAN JAURÈS

Le registre des délibérations du conseil municipal fait état le 3 août 1937, d'une proposition d'attribuer à la Grande Rue, **le nom de Jean Jaurès.**

Cette demande est repoussée à une date ultérieure par le conseil municipal le 4 novembre 1937 : « *après une discussion mouvementée, le conseil constatant qu’il existe déjà une Place Jean Jaurès dans la commune, décide qu’on ne peut dénommer une deuxième voie publique : rue Jean Jaurès ».*

Le changement d'appellation finira cependant par aboutir et c'est ainsi que la Grande Rue deviendra **rue Jean Jaurès le 8 novembre 1945**.

Orientée nord-sud, c'est l'artère principale du village où passe quotidiennement un important flux de véhicules. L'animation est incessante : lavandières, écoliers, usagers des commerces, du café-restaurant et de la mairie et enfin palefreniers et cochers conduisant leurs chevaux vers l'abreuvoir. Un arrêté municipal sera nécessaire pour mettre un terme aux embarras de circulation.

Exposition réalisée par l’ACEP et la municipalité en 2019

L’ALLÉE DES TILLEULS

Vers 1833, un dénommé Jacques Aversenc, va connaître quelques déboires avec la municipalité qui lui reproche d'avoir planté des arbres sur le bas-côté de la voie publique.

Aucun arrangement n'ayant été trouvé, ordre lui est donc intimé d'arracher les arbres, combler les trous et niveler le sol.

L'homme étant influent, on peut se demander si cette injonction a bien été suivie d'effet.

C'est cette plantation qui pourrait donc être à l'origine de cette remarquable allée arborée que nous connaissons aujourd'hui.

André Albert Marie DUNOYER DE SEGONZAC 1884-1974

Le peintre Dunoyer de Segonzac dans son atelier

En 1931, le peintre DUNOYER DE SEGONZAC va planter son chevalet à La Queue-en-Brie pour réaliser une aquarelle qui immortalisera la Grande Rue et son allée de tilleuls.

André Dunoyer de Segonzac est, de l’avis des spécialistes, l’un des peintres les plus importants de la première moitié du XXème siècle.

Il a été l’élève du très classique Jean-Paul Laurens. Il a su, par le contact d’artistes tels que Desvallières, se libérer des contraintes trop académiques et s’abandonner à sa propre personnalité.

Son style témoigne de l'exigence d'une nouvelle sobriété chromatique et d'une grande rigueur graphique. Sa palette se limite à des teintes sombres, « spartiates », où dominent principalement les ocres, les terres et les rouges foncés.

***Grande Rue de village**. Aquarelle d’André Dunoyer de Segonzac 1931*
Elle sera longtemps exposée au musée d’Art Moderne à Paris, reproduite et diffusée à travers le monde entier. Elle se trouve aujourd’hui à l’ambassade de France à Washington.

Exposition réalisée par l’ACEP et la municipalité en 2019

LE LAVOIR

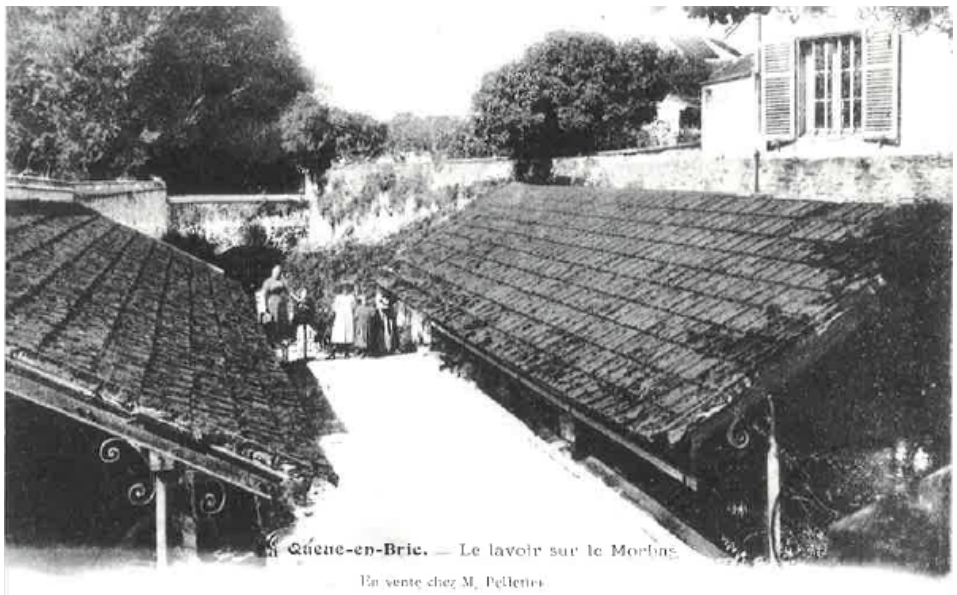

Le lavoir est créé au début du 19ème siècle (après 1811 car il n'apparait pas sur le plan cadastral) pour répondre à un courant hygiéniste qui se répand alors. Il est situé au centre du village près de l'ancienne poste dans la Grande Rue aujourd'hui dénommée rue Jean Jaurès.

Il a été construit sur le Morbras, en contrebas du pont et en face de la pente douce à quelques mètres en aval qui servait autrefois d'abreuvoir au bétail.

En raison des variations du cours de la rivière, et de la fraîche température de son eau à la mauvaise saison, le lavoir n'était communément utilisé que durant l'été d'où son surnom de **« lavoir d'été ».** De plus, la dureté de son eau lui faisait souvent préférer celui du lieu-dit « La Pierre Lais ». Il n'a été doté de sa toiture qu'en 1843.

Propriété municipale, des travaux seront réalisés en 1910 et 1911 : pose d'une vanne, édification d'un mur à la sortie des eaux, construction d'escaliers avec rampes.

Une clôture est installée entre le lavoir communal et l'ancienne poste étant indispensable au maintien de la propreté et aussi à cause de la proximité du ru très dangereux à cet endroit pour les enfants.

Le conseil municipal demande instamment en 1928, le maintien de cette fermeture et remercie M. Jules Pasquier ancien Maire et propriétaire de ce terrain, qui a aménagé à ses frais la dite clôture.

En août 1926, la location du terrain du lavoir est accordée à M. Pasquier. Celle-ci sera renouvelée aux mêmes conditions du 26 septembre 1931 au 6 septembre 1946, pour un loyer annuel 1 franc. M. Pasquier devait déposer à la mairie une clef de la grille clôturant le terrain loué pour en permettre le libre accès au maire et aux employés communaux.

Autour des années 1940, on y pêchait encore des écrevisses !

Il était encore utilisé après la deuxième guerre mondiale. En effet, le 6 juillet 1945, le conseil municipal décide de faire remplacer la planche usée du lavoir.

Exposition réalisée par l'ACEP et la municipalité en 2019

L’ABREUVOIR

Son emplacement n'a pas varié depuis plus de deux siècles.

Il est mentionné sur le cadastre napoléonien de 1811.

L’abreuvoir et le lavoir sont alimentés par le Morbras, un affluent de la Marne. Il prend sa source en forêt d’Armanvilliers à Pontcarré en Seine et Marne à 113 m d’altitude.

Il traverse ensuite deux autres villes de Seine et Marne Roissy-en-Brie et Pontault-Combault et plusieurs autres villes du Val de Marne, La Queue-en-Brie, Ormesson-sur-Marne, Noiseau, Sucy-en-Brie, pour se jeter dans la Marne à Bonneuil au lieu-dit le « Bec de Canard ».

Venant de Pontault Combault, le Morbras arrive à La Queue-en-Brie à une altitude de 90 m et traverse des zones naturelles boisées et des prairies. Il coupe le vieux village où il a été aménagé notamment dans le passé en abreuvoir pour animaux.

LE RUISSEAU DU MORTBRAS OU MORBRAS

Fondé probablement sur le bras mort qu’il parcourt quelques instants avant de se jeter dans la Marne.

L’orthographe portée sur les documents les plus anciens était **« Mortbras »**.

La carte de Cassini de 1736, les cadastres et les anciennes cartes postales de la fin du XIXème et du début du XXème siècle en font foi.

Les chevaux venaient s’abreuver dans l’abreuvoir

Exposition réalisée par l’ACEP et la municipalité en 2019

LA GENDARMERIE

1919 - 2019

Durant les années 1795/1796, une brigade de gendarmerie, disposant d'armes et de chevaux, est cantonnée dans notre ville mais fut supprimée un peu avant 1798.

Ce sont les gendarmes de Créteil et de Champigny qui effectuaient des rondes dans ce canton de Sucy dont dépendait alors La Queue-en-Brie.

En 1850, la route de Tournan inquiète le maire Monsieur Anselme. On a remarqué, que lors des troubles qui agitent la capitale, cette même route est infectée de personnes que l'on ne voit que dans ces moments déplorables. Les désordres seraient moins fréquents et ne seraient pas impunis si la police y était plus active. Mais la brigade de Gendarmerie qui dessert le village est à Boissy-Saint-Léger distant de 7 km.

Le 7 décembre 1850, le conseil municipal demande la venue d'une brigade de gendarmerie. Celle-ci entre en fonction seulement en 1871.

En 1911 on y installera le téléphone.

Malgré une pétition signée la même année par les habitants qui demandent le maintien de forces de l'ordre sur leur territoire, la **gendarmerie quittera définitivement La Queue-en-Brie en 1919,** il y a tout juste **100 ans**.

La brigade de la gendarmerie sera ensuite transférée à Villiers-sur-Marne.

Cette ancienne gendarmerie était située au 7 bis de la rue Jean Jaurès. Au début des années 1970, on pouvait encore lire sur la façade l'inscription "Gendarmerie".

Cette maison faisait partie de la propriété d'Henri Rouart.

Après le départ des gendarmes, elle abrita un certain temps, un patronage paroissial dirigé vers 1936, par le curé Vaugeois.

Le premier étage avait été aménagé en salle de spectacle.

Exposition réalisée par l'ACEP et la municipalité en 2019

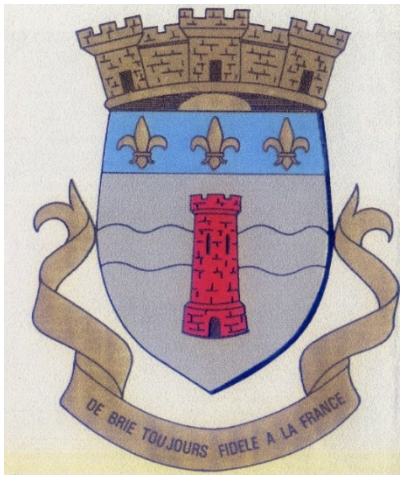

Blason voté en 1969, encore utilisé aujourd'hui.

LES ARMOIRIES CAUDACIENNES

1969 - 2019

PROJET D'ARMOIRIES POUR LA QUEUE EN BRIE (Val de Marne)

Lorsque l'on voudra créer des armoiries , on devra toujours avoir à l'esprit les règles de l'héraldique et en même temps le sens de la simplification. Jadis, bien des familles nobles avait le soucis de charger leur blason du plus grand nombre possible de leurs quartiers de noblesse . De nos jours, on a coutume de parler clair et précis en peu de mots .

Jadis, les armes étaient parlantes et souvent accompagnées d'une devise. Toutes deux retraçaient soit les hauts faits de l'intéresse soit un trait particulier de sa personne ou de ses actes .

De plus, le mariage des couleurs, des metaux ou des fourrures composant le blason était soumis à des règles très strictes par exemple certains de ces trois éléments ne devait être superposé à l'un de ses homologues .

Quelques mots propos sur l'histoire de la Queue en Brie permettront de donner une base à notre projet d'armoiries et de déterminer sa devise.

En l'an de grâce II07, Louis VI le Gros, Roi de France met le siège au Château de Gournay sur Marne et l'enlève à un féodal révolté contre sa royale autorité . Le souverain met en Brie Française un point final à la lutte que lui et ses prédécesseurs livraient depuis de longues années à leurs puissants voisins les Comtes de Champagne et de Blois qui avaient pour but de contrer l'action des Comtes de Paris et de réunir par le Gâtinais et la Brie leurs domaines de Blois et de Meaux . Leur succès aurait sans doute fait reposer sur leur tête la couronne de France et c'est à quoi les souverains parisiens s'opposaient.

Corbeil, Melun et Gournay occupées et fermement tenues par les troupes royales ou celle de leurs fidèles vassaux, la marche orientale du Comté de Paris était sauvegardée. Toutefois la défense en était précaire, les campagnes briardes n'étant qu'assez peu peuplées et la forêt couvrant une grande partie du territoire .

Louis VI confia la garde de Gournay à ses vassaux dévoués les Garlande. Son fils Louis VII les établit à son tour à Tournan sur la frontière Champenoise . Il fortifia une ville nommée Brayes ou Brie qu'il donna à son propre frère Robert Comte de Dreux et qui devint Brie Comte Robert à peu près à mi chemin entre Gournay et Corbeil.

Les Garlandes possédaient un vaste domaine situé entre St-Maur et Tournan d'ouest en est et de Gournay à Brie Comte Robert de nord à Sud . Gournay échut à la famille des Comtes de Meulan par mariage . C'est à ce moment là, au milieu du XIIe siècle que fût batie la tour de la Queue en Brie à peu près au centre de ce domaine, sur la grande route de Champagne . Le renforcement du système défensif de la Brie y apporta la pacification et le défrichement des terres incultes et des forêts fut rendu possible .

La Queue en Brie devenait ainsi une place forte fidèle au Royaume de France .

Elle le demeura longtemps encore , même aux temps les plus sombres de l'occupation anglaise durant la Guerre de Cent Ans. Les défenseurs avait pris le parti du Roi de France, le vrai, celui que l'on nommait alors par dérision " le Roi de Bourges " Les défenseurs de La Queue en Brie payèrent de leur vie leur fidélité à la France, l'assiégeant anglais, le Comte de Stafford ayant enlevé la place et fait passer les vaincus au fil de l'épée.

Par la suite, les Seigneurs de la Queue en Brie furent de fidèles serviteurs des Rois de France. Plusieurs d'entre eux furent même de sang royal.

Après la disparition de la féodalité, la population de la Queue en Brie demeura elle aussi attachée à la France . Digne sous l'occupation étrangère, trois fois en vingt cinq lustres, vaillante au combat dans les Armées de la République, de l'Empire, chez les Poilus de 1914/1918 ou dans la lutte contre l'oppression nazie, sous le ciel des champs de bataille de la Seconde Guerre mondiale ou dans l'ombre de la Résistance.

La Queue en Brie peut donc prendre pour devise :

de Brie, toujours fidèle à la France .

et l'on pourrait décorer comme suit son blason :

d'argent à la tour crénelée de gueules, arrosée en pointe d'un ruisseau de sable,
au chef d'azur chargé de trois lys héraldiques d'or

ce qui nécessite les explications suivantes :

le rouge (gueules) de la tour signifie courage, intrépidité ce qui convient parfaitement
l'argent de l'écu s'appliquerait à la Brie, région humide, l'argent ou le blanc symbolisant l'eau
le noir (sable) du ruisseau signifie modestie , le ruisseau du Mortbras étant lui même fort modeste.
enfin le chef du blason (le haut) comporte les armes de la France à laquelle la Queue en Brie demeura toujours fidèle.

Raymond KLEIN
Mars 1969.

BIBLIOGRAPHIE - G. EYSENBACH - Histoire du Blason, science des armoiries. TOURS 1853.

*Historique héraldique de **Raymond Klein en mars 1969***

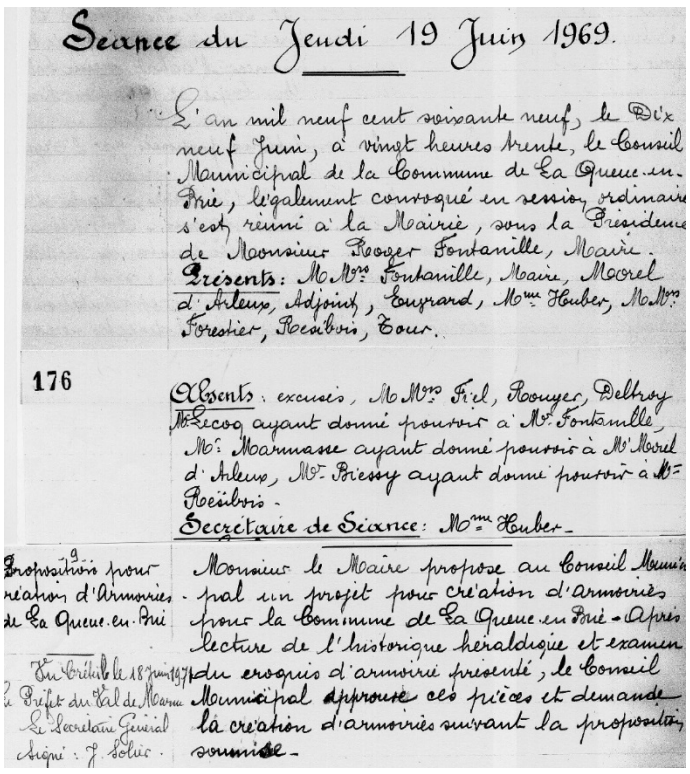
Séance du Jeudi 19 Juin 1969.

L'an mil neuf cent soixante neuf, le Dix neuf Juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La Queue-en-Brie, légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Roger Fontanille, Maire.

Présents: M.M.es Fontanille, Maire, Morel d'Arleux, Adjoint, Guyard, Mme Huber, M.M.s Forestier, Receveur, Tour.

176

Absents : excusés, M.M.es Fiel, Rouyer, Delbroy M. Lecoq ayant donné pouvoir à M. Fontanille, M. Marmasse ayant donné pouvoir à M. Morel d'Arleux, M. Briessy ayant donné pouvoir à M. Receveur.

Secrétaire de Séance: Mme Huber.

Propositions pour création d'Armoiries de La Queue-en-Brie

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un projet pour création d'armoiries pour la Commune de La Queue-en-Brie. Après lecture de l'historique héraldique et examen du croquis d'armoirie présenté, le Conseil Municipal approuve ces pièces et demande la création d'armoiries suivant la proposition soumise.

En Préfecture le 18 Juin 1969
Le Préfet du Val de Marne
Le Secrétaire Général
Signé : J. Soler.

Délibération du jeudi 19 juin 1969.

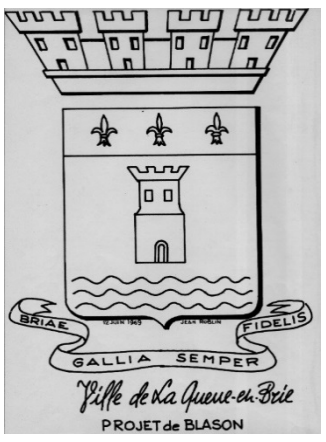

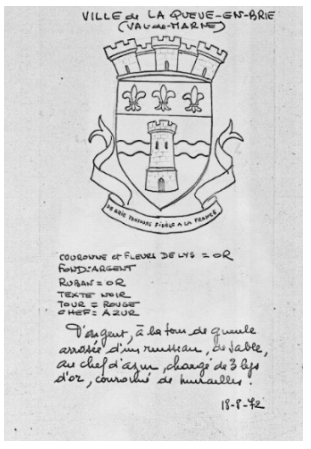

Esquisses de Jean Roblin qui ont permis d'aboutir au modèle final

Les créateurs de ces armoiries, Messieurs Raymond Klein et Jean Roblin, ne font pas état de l'ancien blason que l'on peut découvrir aujourd'hui au-dessus du linteau de la porte d'entrée de l'actuelle école municipale de musique. Ils s'en sont sans nul doute inspirés.

Ce bâtiment construit en 1860 fut autrefois l'ancienne mairie de La Queue-en-Brie.

Le premier blason de la ville remonte au moins à cette date.

Exposition réalisée par l'ACEP et la municipalité en 2019

LE MARÉCHAL MORTIER

1768 - 1835

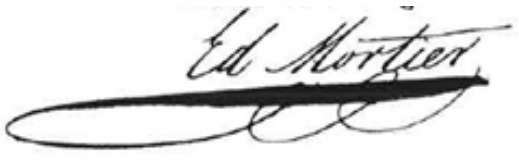

Signature du maréchal MORTIER

Armoiries du maréchal MORTIER, duc de Trévise

Edouard Adolphe Casimir Joseph MORTIER

Maire de La Queue-en-Brie de 1822 à 1830

Edouard Adolphe Casimir Joseph MORTIER est avant tout connu par son titre de Maréchal, duc de Trévise.

Une brillante carrière militaire :

Né à Cateau-Cambrésis, en Flandre, le 13 février 1768, Edouard MORTIER est très vite attiré par la carrière des armes. Ses promotions sont des plus rapides : capitaine du 1er bataillon des volontaires du Nord en 1792, général de brigade en 1797.

En 1804, il est promu maréchal, par Napoléon 1er, pour ses brillants faits d'arme. L'empereur lui attribue également la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur.

En 1807, après la bataille de Friedland, il reçoit le titre de duc de Trévise.

Maire de La Queue-en-Brie :

Le 13 octobre 1822, le Maréchal MORTIER est installé à la mairie de La Queue-en-Brie par le Baron Armand DE MAISTRE, lui-même maire de 1812 à 1822.

Il remplit cette fonction jusqu'au 8 octobre 1830, date à laquelle son adjoint CHARTIER le remplace.

Si MORTIER a été, sans nul doute, le maire le plus célèbre de La Queue-en-Brie de par ses titres : Maréchal, duc de Trévise, Pair de France, il le fut également de par sa taille, avec ses 2,02 m.

Sa propriété du château de La Lande :

Le Maréchal MORTIER acquiert le château de La Lande en 1812. Si ce château se situe sur la commune de Villiers-sur-Marne, le vaste domaine associé est en très grande partie sur le territoire de la commune de La Queue-en-Brie.

Ce château est aujourd'hui disparu. Seul en subsiste encore le portail d'entrée, situé Avenue Delubac au Plessis-Trévise.

MORTIER aimait ce château de La Lande, demeure confortable et hospitalière, où il s'adonnait à la chasse et pouvait s'occuper de sa ferme du Plessis-St-Antoine.

La présence du duc de Trévise en ces lieux a valu au modeste hameau du Plessis de s'appeler Le Plessis-Trévise.

2nd bâton du maréchal MORTIER
Mairie du Plessis-Trévise

Statue du maréchal MORTIER
Parc du château des Tourelles
Plessis-Trévise

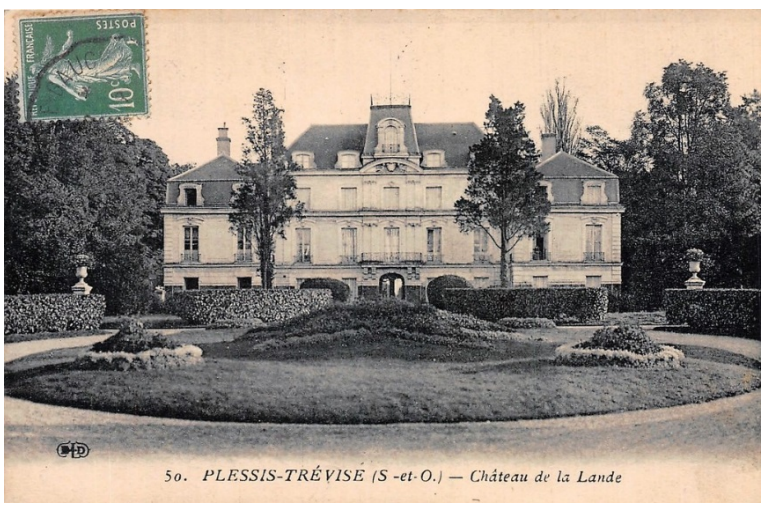

Exposition réalisée par l'ACEP et la municipalité en 2019